

RÉUNION DE LA

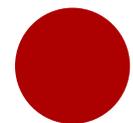
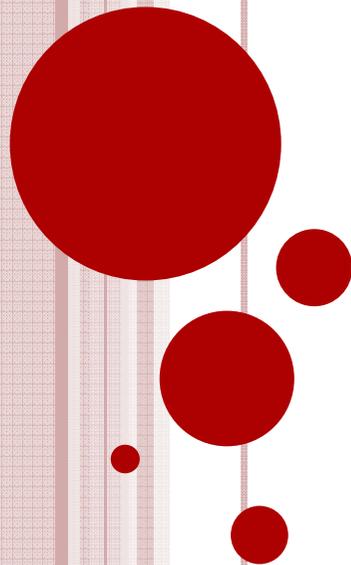
Commission

Locale de

Développement

Rural

12.11.2015



ORDRE DU JOUR

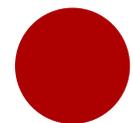
19h30



22h

1. Validation du compte rendu de la dernière CLDDR et des compte rendus des groupes de travail
2. Etat d'avancement de l'opération
3. Présentation de la proposition de priorisation et éléments explicatifs
4. Priorisation des projets
5. Point sur la composition de la CLDR

APPROBATION DU PV DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE CLDR ET DES PVS DES GTs



ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

CLDR (12/2014) : Validation du diagnostic et de la stratégie + appropriation de la stratégie au travers d'un échange ludique

Services, loisirs, sports et culture



ENJEUX Ce qu'il faut faire	ORIENTATIONS STRATEGIQUES Ce qu'on veut et peut faire
Adapter l'enseignement (scolaire et extra-scolaire) à l'évolution du monde du travail	Intégrer les enjeux futurs (multi-linguisme, développement durable, ...) au cursus scolaire ou extrascolaire Développer des synergies avec le monde de l'entreprise pour l'Athénée
Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population	Renforcer et adapter les services spécifiques d'aide à la personne (aînés, jeunesse, enfance, santé...) Développer les liens et la solidarité Améliorer la propreté de la commune
Fédérer les villageois sur une vision communale (pas seulement villageoise) et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire	Sensibiliser aux consommations équitables et produits locaux Valoriser et tirer parti des structures et infrastructures de loisirs, sport et culture existantes et à venir

MANHAY

La CLDR propose sa stratégie de développement rural

Constituée de citoyens des quatre coins de la commune, la CLDR a adopté sa stratégie de développement rural. Le conseil doit l'adopter.



La CLDR, un groupe de citoyens qui ont choisi de s'investir dans la réflexion sur le développement de Manhay.

• Benoît CORNET

Mise en place et réunie pour la première fois le 12 juin dernier, la soixantaine de membres composant la Commission locale de développement rural (CLDR) a adopté sa stratégie de développement pour la commune de Manhay. Cette stratégie doit encore faire l'objet d'un vote par le conseil communal, prochainement, une validation par les autorités locales.

Pour rappel, l'an passé, sur une initiative et une demande de la Commune, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a rencontré l'ensemble des habitants. Après plusieurs réunions et visites de villages, Anne Klein et Noëlle Vliegen, les deux agentes de la FRW délé-

gates de l'ensemble du territoire communal. Le conseil communal y est également représenté. Le rôle d'une telle commission est d'écouter et représenter les habitants de

la commune. Il s'agit de citoyens qui ont choisi de s'investir dans la réflexion sur le développement de leur commune. Ce groupe d'habitants de la commune est le relais

des préoccupations, des avis et autres propositions de l'ensemble de la population auprès du conseil communal. Cependant, que l'on ne s'y trompe pas, la CLDR ne se

substitue pas aux autorités présentes.

A contrario, la commission n'est pas l'antichambre de l'administration communale. Il s'agit ni plus ni moins d'un travail complémentaire entre les citoyens et les mandataires politiques. Et ce travail a déjà commencé, car il a fallu définir, choisir des orientations stratégiques.

Huit thèmes principaux ont été dégagés à la suite de quatre réunions de travail. Après l'intervention de deux experts extérieurs et deux réunions de concertations, la CLDR a donc adopté sa stratégie de développement.

Où mais, une stratégie c'est quoi et pour quoi faire ? La stratégie sert à prioriser les projets par rapport aux enjeux de la commune. Les enjeux, c'est ce qu'il faut atteindre. Les orientations stratégiques c'est ce qu'on veut et peut faire, la direction que l'on veut suivre à long terme. Les projets, ce sont les chemins que l'on emprunte pour y aller. On peut voir ça comme un voyage. On choisit d'abord sa destination avant d'établir les différentes escales, tout comme on fixe sa destination

Huit thématiques

1. **La cohésion sociale, gouvernance et communication.** C'est intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif. Amplifier la communication intra et extra-muros.

2. **Énergie et développement durable.** 4. **Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et logement.** Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout fai-

le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois.

7. **Identité, tourisme, chemins et sentiers.** Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources natu-

ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

CLDR (04/2015) : Présentation des intitulés de fiches-projets et pré-priorisation des projets

Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées
Ex : construction de résidences services, d'une maison intergénérationnelle, de logements kangourou, maison de repos (collaboration avec Erezée, Hotton et Rendeux)

Subvention DR

Photos : B. Defenne

Mise en place d'une plateforme de solidarité et d'échanges de biens et services
Ex : Système d'Echange Local, réseau solidaire pour l'acheminement des courses, covoiturage, aides intergénérationnelles sur la gestion des télécommunications, épicerie sociale, visites bénévoles des personnes seules, ...

Subvention DR

(c) Trocactif

Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse
Commission jeunesse : lieu d'échange entre les jeunes des différents villages, interlocuteur privilégié, préciser et suivre les projets importants pour la jeunesse (projet commun à tous les jeunes, sécurisation retours soirées, ...)

Subvention DR

Les jeunes ont plein d'idées !
Aime leur projet !

Réalisation d'un réseau de voies lentes accessibles aux piétons et vélos dans et entre les villages
Ex : identification et priorisation des aménagements, tracés alternatifs, RAVeL, ...

Subvention DR

Création d'un réseau de chaleur

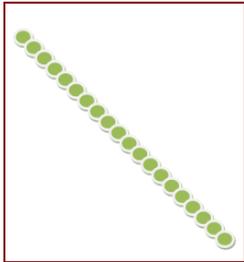
Subvention DR

Le bois énergie valorise les bois déchets aux usages à d'autres usages.

Mise en œuvre d'un schéma d'urbanisation pour Manhay village (anciennement Plan Communal d'Aménagement)
Ex : mise en œuvre des ZACC à Manhay village, PCA pour le site de la scierie Hubert, intégration de la scierie Huet, projets d'habitat collectif, ...

Subvention DR

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION



CLDR (04/2015) : Présentation des intitulés de fiches-projets et pré-priorisation des projets

20

Très très utile

10

Très utile

1

Utile

- UTILITE : il répond à un besoin actuel et futur
- IMPACT important sur les objectifs
- Réponse à une URGENCE
- Correspond aux PRIORITÉS CITOYENNES

Proposition d'intitulés des « Fiches-projet »

PRIORITÉS CITOYENNES	
491	SECURITE ROUTIERE
306	VIE SOCIALE
300	NATURE
230	AINES
209	CHEMINS/SENTIERS
201	MOBILITE
200	PATRIMOINE
177	Tourisme
160	Service
152	Urbanisme
151	Eau
145	Dechets
142	Espaces verts
141	Energie

Points	Cohésion sociale, gouvernance, communication	Aide à la décision : remarques, critères
	10. Organisation d'un événement communal rassembleur (combis, associations, jeunes, producteurs locaux, artistes, sportifs, ...) mettant en valeur les caractéristiques manhaydoises Et : grand festival, Journée intergénérationnelle, fête du bois, foire emblématique sur un produit local, promenade découverte des villages,	
	11. Création d'un groupement d'achats	
	12. Mise en place d'une plateforme de solidarité et d'échanges de biens et services Et : système d'échange local, réseau solidaire pour l'acheminement des courses, colportage, aides intergénérationnelles sur la gestion des télécommunications, épicerie sociale, visites bénévoles des personnes âgées, ...	
	13. Aménagement d'un local de rencontre polyvalent à Manhay Aménager un lieu de rencontre commun et central à la salle de l'antenne pour y accueillir les événements et réunions des jeunes et de différents combis. Il pourrait également obtenir un atout de patrimoine commun.	
	14. Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages. Aménagement des cours de village Parmi toutes les demandes d'aménagements citées par les habitants, il faut définir quels sont les besoins prioritaires, en comment ils seront réalisés (fiche-projet du PCDR, demande des combis ou collège, achats groupés de matériel, chantiers participatifs, ...) Et non exhaustifs d'idées citées : améliorations de locaux et lieux existants (équipements, isolation, chauffage, accessibilité pour PMS, ...), création de lieux de rencontre pour les villages qui n'en ont pas encore (salle de plaque-nique à Roche-à-Frènes, salle à Lommanent), ... , places de pique-nique, ...	
	15. Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...) Et : organiser un accueil, réaliser une charte de la citoyenneté, mettre en place des relations suivies avec le centre de réfugiés, publier un répertoire « Connaissez-vous Manhay ? », ...	
	16. Développement de la communication communale Et : moderniser le site Internet, créer une brève de Manhay, un groupe Facebook, poursuivre la communication papier, améliorer le bulletin communal, installer un écran d'infos lumineux, créer un site Internet et un journal CLDR, ...	
	17. Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés	
	18. Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective Et : mise en place du trophée citoyen, faire connaître les habitants remarquables, ...	
	Les projets sont-ils suffisants pour atteindre l'objectif? Avez-vous d'autres propositions ?	

ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

5 GTs (27/05, 03/06, 16/06, 25/06 07/09, 22/09) : « creuser » les projets

1. Services, loisirs, sport, culture,
2. Cohésion sociale, gouvernance, communication
3. Nature, eau, énergie, développement durable, déchets
4. AT, patrimoine, logement + Mobilité, sécurité routière, infrastructures routières + Identité, tourisme, chemins et sentiers
5. Agriculture, forêt + Economie & emploi, commerces, artisanat



ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

GT (29/10) : Réflexion sur la mise en place d'un budget participatif

+ information sur les dossiers « aménagements conviviaux »

- ❓ Types de projets qui pourraient postuler
- ❓ Critères d'attribution du budget participatif
- ❓ Montant et périodicité
- ❓ Composition du jury
- ❓ Calendrier



ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

GT (29/10) : Réflexion sur la mise en place d'un budget participatif
+ information sur les dossiers « aménagements conviviaux »

Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages

Consultations → une multitude de souhaits, dans tous les villages de la commune



Amélioration des performances énergétiques des locaux de rencontre

Aménagement de maisons de villages et d'espaces de convivialité

Subventions DR

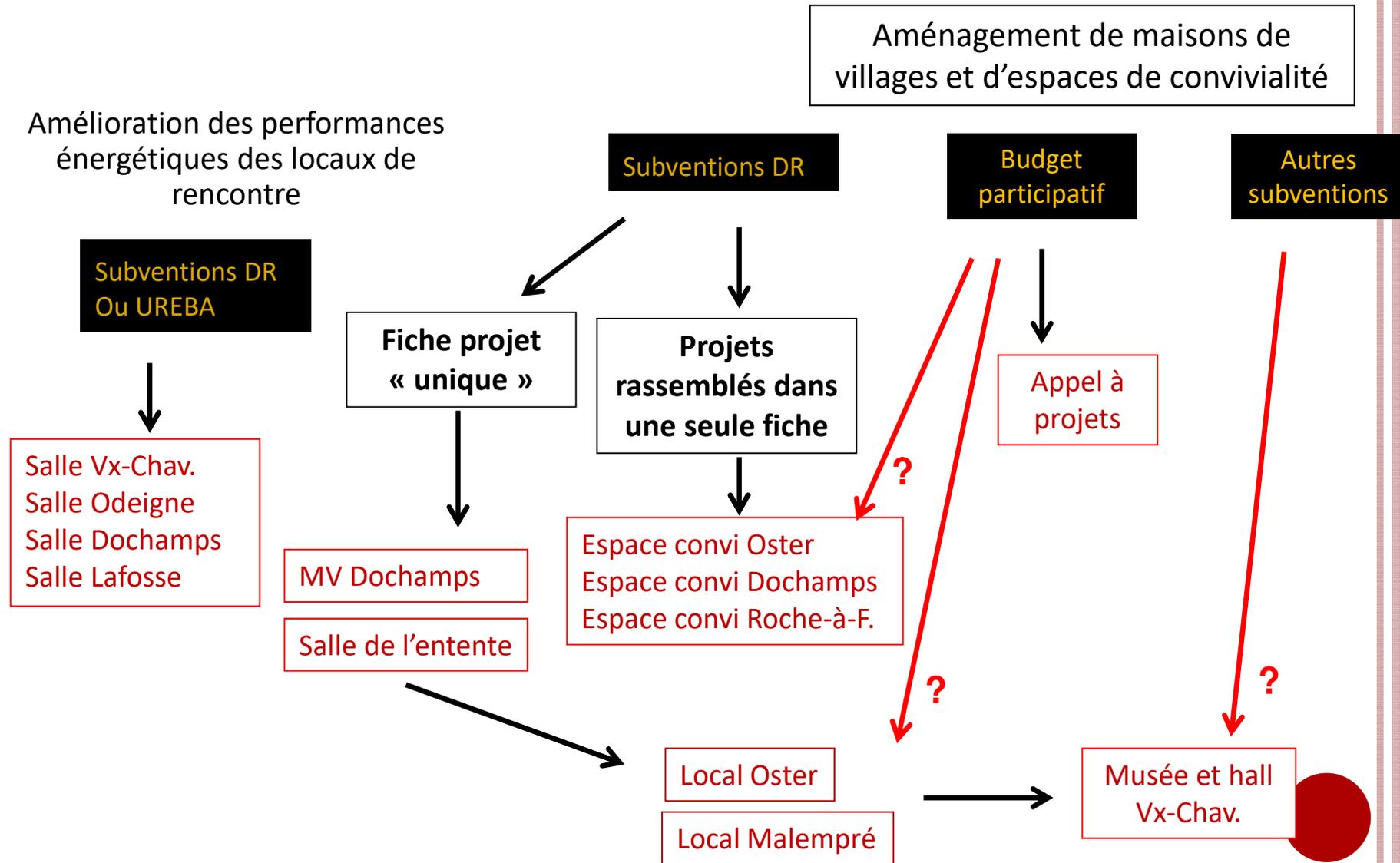
Budget participatif

Autres subventions

Dossiers rentrés :

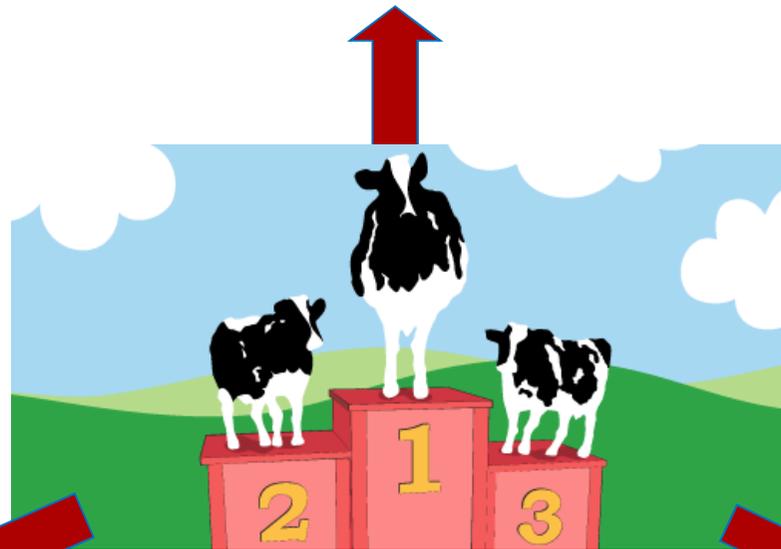
- Espace convivial Roche-à-Frêne
- Local Oster
- Espace convivial Oster
- Musée Vaux-Chavanne
- Hall de stockage Vaux Chavannes
- Maison de village Dochamps
- Espace convivial Dochamps
- Local Malempré

MODES DE FINANCEMENT POSSIBLES POUR CES PROJETS



PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

LOT 1 : à réaliser dans les 2 PREMIÈRES ANNÉES



LOT 2 :
à réaliser dans
les **3 À 6 ANS**

LOT 3 :
à réaliser dans
les **7 À 10 ANS**

+ LOT 0 : projets et actions déjà en cours sur la commune

PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

Tenant compte :

- De la pré-priorisation de la CLDR
- Des priorités du Collège
- D'éléments objectifs
 - répond à un besoin urgent
 - est suffisamment précis (donc facilement réalisable)
 - a un réel effet de levier sur le développement communal
 - impacte/profite à de nombreux habitants
 - suscite la mobilisation des habitants
 - profite d'une opportunité
 - ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- Du nombre maximal de projets réalisables sur 2 ans
- D'un équilibre entre projets matériels (PM) et immatériels (PI) dans chaque lot.

⇒ **RAPPEL**

1 = Lot 1

2 = Lot 2

3 = Lot 3

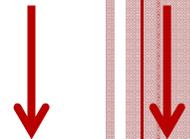
PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

sur base :

- des priorités de CLDR,
- des priorités du Collège d'éléments objectifs

PM = projets matériels
PI = projets immatériels

PRIORITES



PM ou PI	NOM de la Fiche Projet	LOT 0 = projets « sur les rails »	C O L L E G E	C L D R
-------------	------------------------	--	---------------------------------	------------------

PM = projets matériels

PI = projets immatériels

Comment cela se gère-t-il ?

Projets en durs
Suivi administratif lourd
Investissement CLDR aux moments clefs

Projets de type « actions »
Suivi administratif léger
Investissement CLDR ++ via Groupes de Travail

Sans implication de la CLDR : rien ne se fait !

PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

sur base :

- des priorités de CLDR,
- des priorités du Collège
- d'éléments objectifs

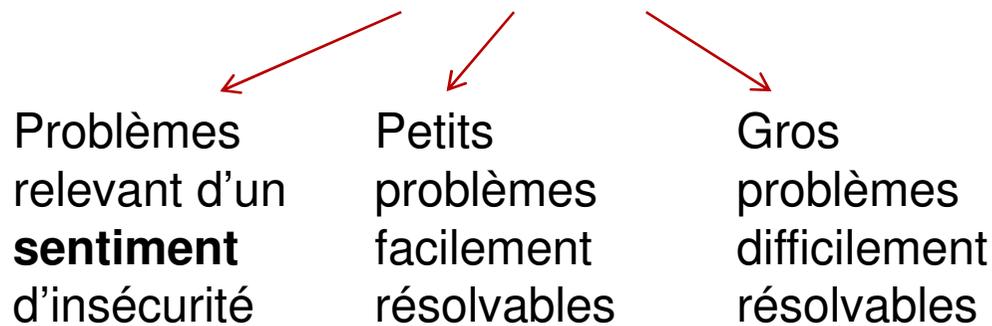
PM = projets matériels
PI = projets immatériels

PRIORITES

PM ou PI	NOM de la Fiche Projet	C O L L E G E	C L D R
	LOT 0 = projets « sur les rails »		
PM	16. Créer un centre médical de proximité / une maison médicale	20	11
PM	19. Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme	21	14
PM	14. Création et entretien des plaines de jeux	16	35
PM	5e. Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps		
PM	33b. Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes	7	10
PI	39a. Identification des zones à traiter en terme de sécurité routière + Réalisation d'un PCM (plan communal de mobilité)	4	7
PI	29. Création d'une plate-forme interservices au sein de l'administration communale		52
PI	9. et 5. Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif		51;3

Enormément de problèmes évoqués

ANALYSE - TRI



Mode rapide → Visite d'experts

Mode moins rapide → PCM

Fiche descriptive « Sécurité routière » (à rentrer à la commune (xxx) pour le xxx)
Village :
1. Localisation du problème :
2. Exposé du problème (photos, plan, schéma...):
3. Signalisation existante (panneaux, marquage au sol,...):
4. Lieux publics proches (église, salle, local de réunions, école, home, services administratifs, commerces...):
5. Largeur de la voirie :
6. Localisation de la ligne TEC :
7. Relevé sur plan des principaux endroits problématiques pour les piétons et cyclistes :
8. La voirie a-t-elle prioritairement un rôle de liaison entre les villages ? Si oui, lequel ?
9. Les accotements sont-ils utilisables par les piétons (mauvais état, stationnement de véhicules, étroitesse, danger, ...) ?
10. Ce problème peut-il être mis en rapport avec d'autres projets tels que l'aménagement d'une place, d'une aire de détente ou de jeux, d'une maison de village ?
11. Statistiques d'accident :
12. Solutions proposées par la population :

Types de projets qui pourraient postuler :
D'abord des projets du PCDR

Constitution d'un jury :

- membres de la CLDR volontaires
- 1 par village
- pas d'élus
- 2, 3 membres « neutres »
- Impossibilité d'être juge et partie

Montant :
15.000€



Qui souhaite faire partie du jury ?

Harre
Chêne-Al'Pierre
Manhay
Vaux-Chavanne
Malempré
Grandmenil
Dochamps
Odeigne
Lamormenil
Fays
La Fosse
Deux-Rys
Freyneux
Oster
Roche-à-Frêne
Champs-de-Harre
Saint-Antoine
Xhout-si-Ploùt

PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

PM ou PI	<div style="background-color: #800080; color: white; padding: 5px; display: inline-block; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">LOT 1</div> <div style="background-color: #800000; color: white; padding: 5px; display: inline-block; font-weight: bold; font-size: 1.2em; margin-left: 20px;">= projets à réaliser dans les 2 ans</div>	C O L L E G E	C L D R
PM	11a. Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay	1	2
PM	38. Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)	10	1
PM	43. Aménagement du centre de Manhay	2	12
PM	4. Aménagement de la salle de l'entente à Manhay en une maison rurale	5	30
PI	31. Elaborer un schéma de développement communal		27
PI	39b. Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune	4	7
PI	12. Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile		5
PI	25. Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature		6
PI	47a. Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers	12	8
PI	49 et 2. Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux	13	9;34
PI	22. Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation		13



Subvention
DR

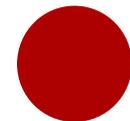


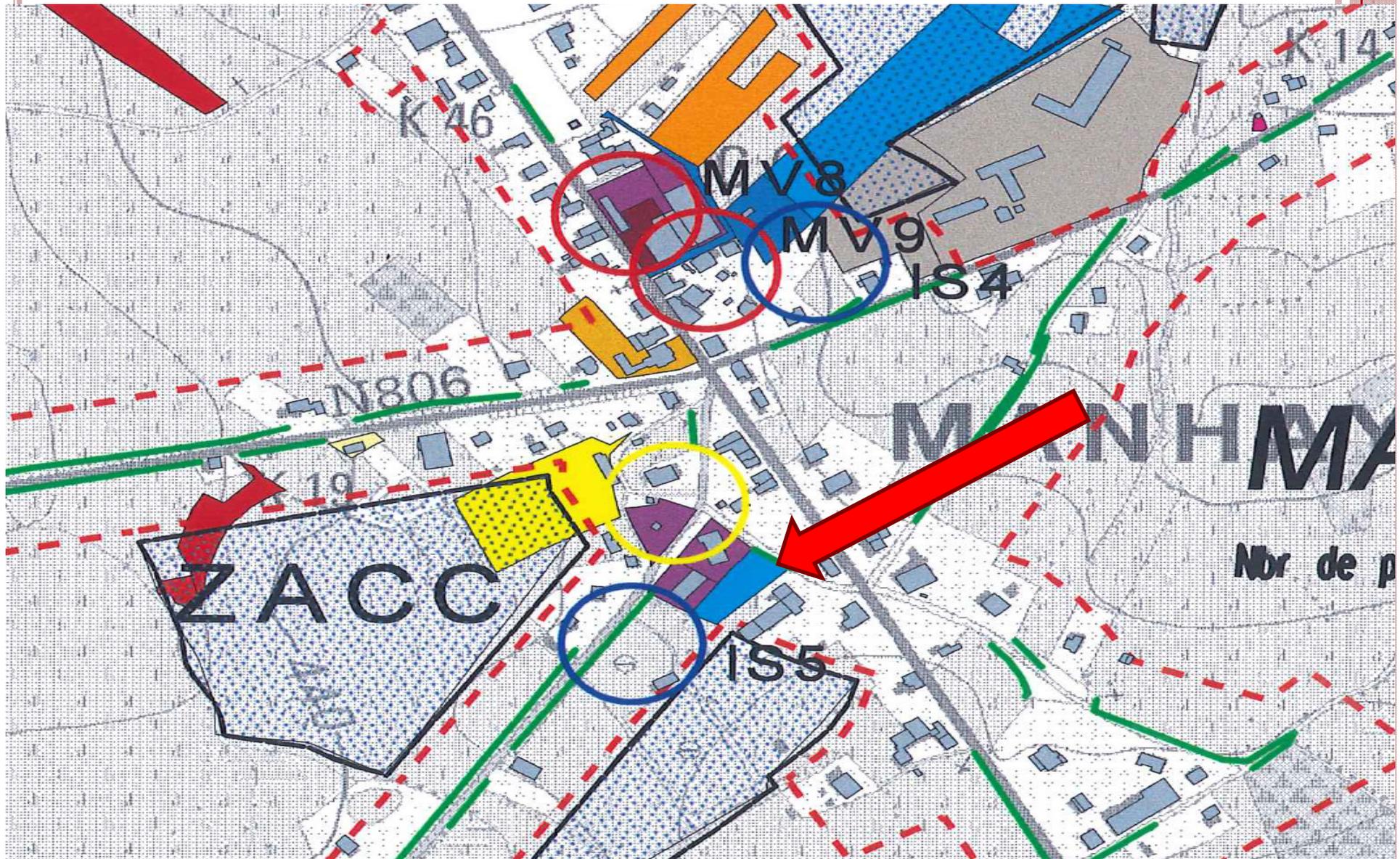
Photos : B. Defrenne



Eléments objectifs

- répond à un besoin urgent/récurent/non assouvi
- est suffisamment précis (donc facilement réalisable)
- a un réel effet de levier sur le développement communal
- impacte/profite à de nombreux habitants
- suscite la mobilisation des habitants
- profite d'une opportunité
- ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- priorités du collège





Propriétés communales de MANHAY



FORETS
Forêt, bois, sapin de Noël.

BATIMENTS
Cabine, maison, église, remise,
atelier, garage, presbiterie, chapelle,
auberge, salle, musée, bibliothèque, Sup.Bat,
Maison de jeune, bat. rural, ferme.

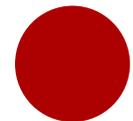
PRES
Bruyère, verger, jardin, lagot, terre V.V.
terr. ind., pâturés, terres arables, pré, pâture

= traversée de la commune par une voie lente de type préRavel

Investigation AP + FRW :

Ancien vicinal :

- Entre Lamormenil et Manhay : beaucoup de terrains de l'assiette ont été vendus à des privés
- Entre Manhay et Champ de Harre : à part certains tronçons encore en site propre (max 30%), le reste n'est plus de la propriété publique (ça passe dans des maisons notamment), ou c'est la nationale qui y a été construite ; et pas d'autres chemins à proximité qui permettent de contourner => sans expropriation et création de voiries, rien de possible



= traversée de la commune par une voie lente de type préRavel

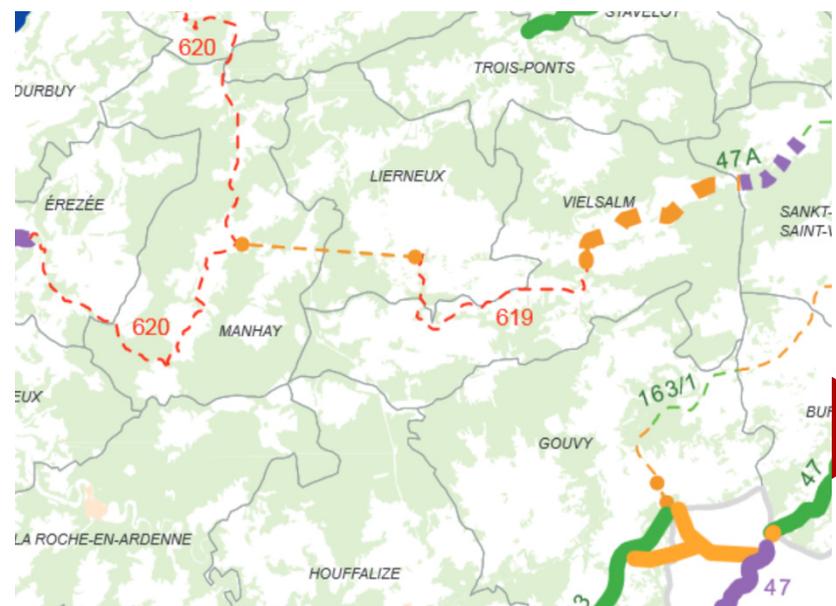
Investigation AP + FRW :

Ancien vicinal

Relier le pré-ravel

- d'Erezée à la voie lente de Vielsalm (en passant par Lierneux)
- d'Erezée à Trois-Ponts (en passant par Basse-Bodeux)

Rien d'existant à Lierneux, ni à Manhay (à part le Vicinal, mais assiette revendue et non prioritaires dans le cadre du projet RAVEL)



= traversée de la commune par une voie lente de type préRavel

Investigation AP + FRW :

Ancien vicinal

Relier le pré-ravel

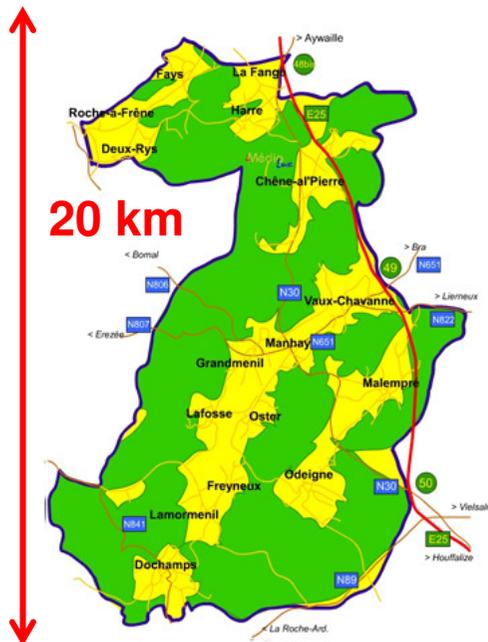
Il n'y a plus de tronçons évidents en propriété communale !

Eléments objectifs

- répond à un besoin urgent/récurent/non assouvi
- **est suffisamment précis (donc facilement réalisable)**
- a un réel effet de levier sur le développement communal
- impacte/profite à de nombreux habitants
- suscite la mobilisation des habitants
- profite d'une opportunité
- ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- priorités du collègue

Sachant que l'aménagement de voies lentes est très coûteux : min 150€/mètre

Proposition FRW : Réunion GT pour identifier les tronçons à proposer entre et/ou à l'intérieur des villages



Proposition FRW :

Réunion GT pour identifier les tronçons à proposer entre et/ou à l'intérieur des villages

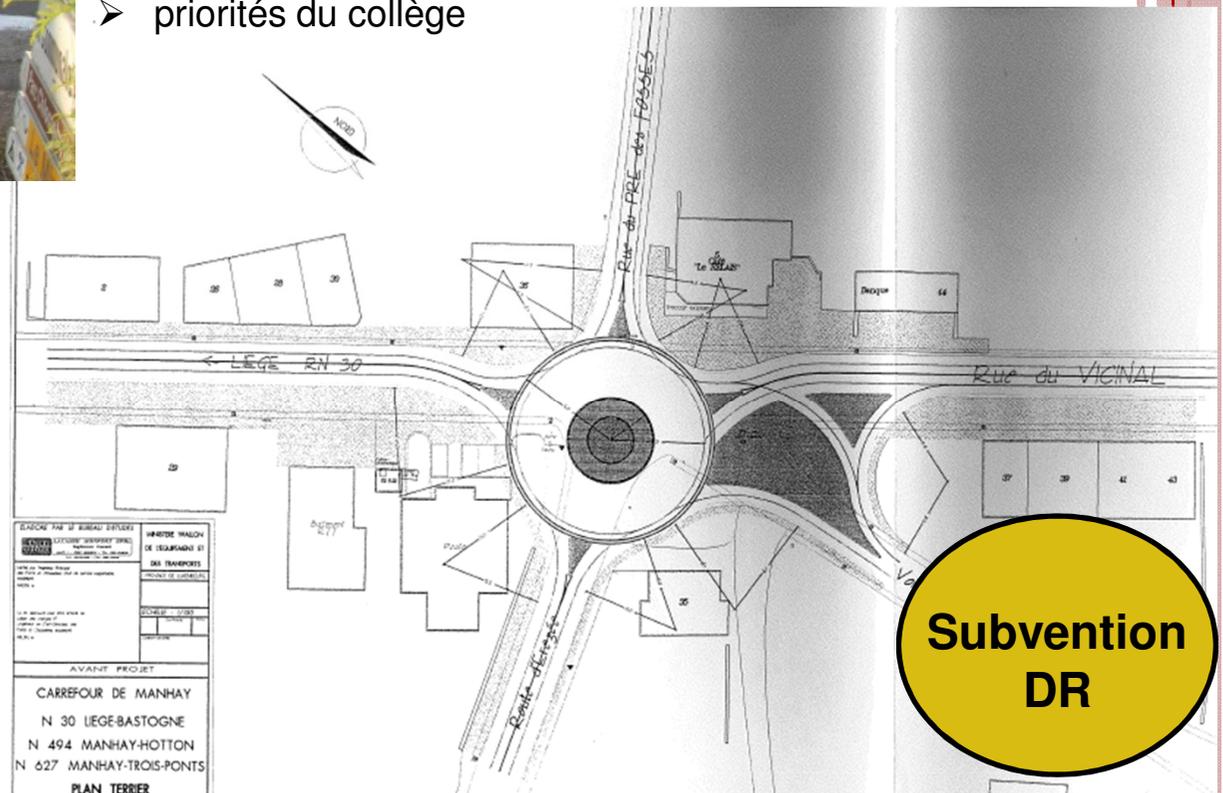
Définition de critères pour déterminer la priorité dans les futurs tronçons identifiés



Aménagement du centre de Manhay : carrefour et traversée sécurisés, accueillant et intégrant la mixité des fonctions

■ Éléments objectifs

- répond à un besoin urgent/récurent/non assouvi
- est suffisamment précis (donc facilement réalisable)
- a un réel effet de levier sur le développement communal
- impacte/profite à de nombreux habitants
- suscite la mobilisation des habitants
- profite d'une opportunité
- ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- priorités du collègue



PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

PM ou PI	<div style="display: inline-block; background-color: #800080; color: white; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 24px;">LOT 1</div> <div style="display: inline-block; background-color: #800000; color: white; padding: 5px; margin-left: 20px; font-weight: bold; font-size: 18px;">= projets à réaliser dans les 2 ans</div>	C O L L E G E	C L D R
PM	11a. Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay	1	2
PM	38. Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)	10	1
PM	43. Aménagement du centre de Manhay	2	12
PI	31. Elaborer un schéma de développement communal		27
PI	39b. Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune	4	7
PI	12. Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile		5
PI	25. Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature		6
PI	47a. Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers	12	8
PI	49 et 2. Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux	13	9;34
PI	22. Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation		13

PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

PM ou PI	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #800080; color: white; padding: 10px; margin-right: 20px;">LOT 2</div> <div style="background-color: #800000; color: white; padding: 10px;">= projets à réaliser entre 2 et 6 ans</div> </div>	C O L L E G E	C L D R
PM	40. Création d'un atelier rural	9	33
PM	5b Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux	0	/
PM	5c. Aménagement d'espaces de convivialité à Oster, Roche-à-Frênes, Dochamps et autres à définir	0	/
PM	5d. Aménagement du local de rencontre (buvette du foot) à Dochamps	0	/
PM	5f. Aménagement d'un local de stockage (= budget participatif) ou aménagement d'une maison de village à Oster (= fiche projet DR)		
PM	5g. Aménagement du presbytère de Malempré en espace polyvalent		
PM	5h. Aménagement d'un musée de la vie rurale et d'un hall de stockage (Vaux-Chavanne - Chlorophylle?)	0	/
PM	35. Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune	14	23
PM	47b. Aménagements et promotion du réseau de chemins et sentiers (suite à l'étude)	12	8
PM	27. Création d'un réseau de chaleur	3	40

PM ou PI	<div style="display: inline-block; background-color: #800080; color: white; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 24px;">LOT 2</div> <div style="display: inline-block; background-color: #800000; color: white; padding: 5px; margin-left: 20px; font-weight: bold; font-size: 18px;">= projets à réaliser entre 2 et 6 ans</div>	C O L L E G E	C L D R
PI	32. Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village		28
PI	1. Organisation d'un évènement communal rassembleur (comités, associations, jeunes, producteurs locaux, artistes, sportifs, ...) mettant en valeur les caractéristiques manhaydoises		15
PI	48. Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole sur la commune et sensibilisation à l'agriculture		16
PI	28. Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie		17
PI	36. Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets		18
PI	18. Sensibilisation aux consommations équitables		20
PI	51. Valorisation des ressources en bois pour produire de l'énergie		21
PI	52. Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois		24
PI	10. Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur		26
PI	45. Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets		29
PI	3. Mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local)		31
PI	30. Intégration d'une réflexion systématique sur les critères développement durable		32
PI	15. Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse		36

PROJETS PCDR : PROPOSITION PRIORISATION (FRW + AP)

PM ou PI	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #800080; color: white; padding: 5px; margin-right: 10px;">LOT 3</div> <div style="background-color: #800000; color: white; padding: 5px;">= projets à réaliser entre 6 et 10 ans</div> </div>	C O L L E G E	C L D R
PM	11b. Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées	1	2
PM	5. Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages	6	3
PM	33. Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune	7	10
PM	23. Installation de systèmes d'épuration collectifs	17	22
PM	34. Création de logements publics	18	25
PM	13. Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance	19	43



PM
ou PI**LOT 3****= projets à réaliser entre 6 et 10 ans**C
O
L
L
EC
L
D
R

PI	26. Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir	11	4
PI	50. Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé,...)		19
PI	41. Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi	15	37
PI	7. Développement de la communication communale		38
PI	42. Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emplois)		39
PI	21. Organisation d'activités et de projets culturels		41
PI	46. Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)		42
PI	20. Coordination et stimulation du monde associatif		44
PI	6. Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)		45
PI	44. Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune		46
PI	17. Actions de sensibilisation à la santé		47
PI	8. Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés		48
PI	37. Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle		49
PI	24. Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau		50

VALIDATION DE LA PROPOSITION DE PRIORITÉS

1. D'accord ?
2. Sinon pourquoi ?
3. Votre proposition de modification

Éléments à prendre en compte pour une modification de lot

- répond à un besoin urgent/récurent/non assouvi
- est suffisamment précis (donc facilement réalisable)
- a un réel effet de levier sur le développement communal
- impacte/profite à de nombreux habitants
- suscite la mobilisation des habitants
- profite d'une opportunité
- ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- priorités du collège



VALIDATION DE LA PROPOSITION DE PRIORITÉS

Eléments à prendre en compte pour une modification de lot

- répond à un besoin urgent/récurent/non assouvi
- est suffisamment précis (donc facilement réalisable)
- a un réel effet de levier sur le développement communal
- impacte/profite à de nombreux habitants
- suscite la mobilisation des habitants
- profite d'une opportunité
- ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- priorités du collège

PM	40. Création d'un atelier rural	9	33
PM	5b Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux	0	/
PM	5c. Aménagement d'espaces de convivialité à Oster, Roche-à-Frênes, Dochamps et autres à définir	0	/
PM	5d. Aménagement du local de rencontre (buvette du foot) à Dochamps	0	/
PM	5f. Aménagement d'un local de stockage (= budget participatif) ou aménagement d'une maison de village à Oster (= fiche projet DR)		
PM	5g. Aménagement du presbytère de Malempré en espace polyvalent		
PM	5h. Aménagement d'un musée de la vie rurale et d'un hall de stockage (Vaux-Chavanne - Chlorophylle?)	0	/
PM	35. Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune	14	23
PM	47b. Aménagements et promotion du réseau de chemins et sentiers (suite à l'étude)	12	8
PM	27. Création d'un réseau de chaleur	3	40

POINT SUR LA COMPOSITION CLDR

DÉMISSIONS

Sylvana Sandri

MODIFICATION QUART COMMUNAL

Remplaçant de Jacques Pottier : Marc Generet

+ 1 nouvel élu minorité : Alexiane Demoitié

+ 1 nouvel élu majorité : Pascal Daulne

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE

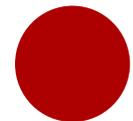
PROPOSITION DE MODIFICATION DU ROI:

Art 33. Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces,... découlant de l'opération de développement rural.

Art 34. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

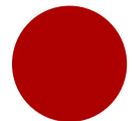
PLANNING PRÉVISIONNEL

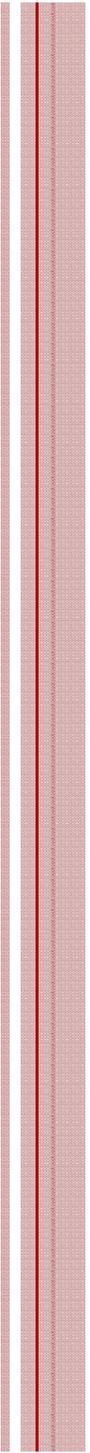
- **11/15** : priorisation projets par la CLDR
- **11-12/15** : Réunion retour sur la plateforme interservices
GT voies lentes
Analyse sécurité routière par experts
Ecriture des fiches par l'AP
Gestion dossier traversée Manhay + amélioration performances énergétiques
- **Fin 02/16** : Visite terrain des projets avec la DGA
CLDR - présentation fiches et programmation triennale DR
- **Fin 04/2016** : Avant-projet complet du PCDR
- **Fin 05/2016** : Relecture DGA, FRW, AC et CLDR
- **Fin 06/2016** : Dépôt à la CLDR et au Collège
- **Début 07/2016** : Approbation CLDR et Collège
Dépôt à la DGA pour avis
- **09/2016** : Avis de la DGA
Dépôt au CC
Approbation du CC
- **Mi 10/2016** : Multiplication dossier
Dépôt dossier à la CRAT
- **Mi 11/2016** : Passage en CRAT



DIVERS

- Points divers
- Evaluation





Stratégie

Cohésion sociale, gouvernance, communication

Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif
Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme
Amplifier la communication intra et extra muros
Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen

Services, loisirs, sports et culture

Adapter l'enseignement (scolaire et extra-scolaire) à l'évolution du monde du travail
Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population
Fédérer les villageois sur une vision communale (pas seulement villageoise) et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire

Nature, eau, énergie, développement durable, déchets

Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage,...) de la commune
Maintenir la qualité de l'eau et améliorer la gestion des eaux usées
Gérer les déchets au niveau de la commune (sauvages ou non)
Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente
Activer un développement durable

Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, démographie

Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural
Développer une offre en logements adaptés aux besoins et centralisés
Faire de Manhay village un lieu de centralité
Conserver ou accroître la qualité architecturale du bâti des villages ainsi que du petit patrimoine

Mobilité, sécurité routière, infrastructures routières

Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail
Limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants
Assurer le bon état des voiries

Economie & emploi, commerces, artisanat

Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois

Identité, tourisme, chemins et sentiers

Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune
Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée
Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme
Constituer un réseau pédestre efficient et consensuel liant villages et communes proches

Agriculture, forêt

Maintenir et renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée
Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier
Encourager et développer le savoir-faire lié au bois

